

Communiqué de presse

Paris, le 25 juin 2008

CP/COM/NH/23/08

Démocratie et droits de l'Homme

Réunion des réseaux institutionnels de la Francophonie

A l'invitation des autorités roumaines, l'Organisation internationale de la Francophonie (OIF) a réuni à Bucarest, les 19, 20 et 21 juin 2008, les réseaux institutionnels de la Francophonie partenaires de son action.

Près de quatre-vingts délégués des pays francophones représentant les réseaux institutionnels (juges constitutionnels, hauts magistrats et procureurs, médiateurs et ombudsmans, membres des commissions nationales des droits de l'Homme et des autorités de protection des données personnelles, d'instances de régulation de la communication, représentants des barreaux, des notariats, responsables d'instituts de formation et de recherche), ont participé à cette rencontre qui a également associé les Opérateurs francophones (Agence universitaire de la Francophonie - AUF et Association internationale des Maires francophones - AIMF) et l'Institut de l'énergie et de l'environnement de la Francophonie (IEPF). Des représentants du Haut Commissariat des Nations unies aux droits de l'Homme ainsi que de la Commission européenne ont également pris part aux échanges.

A quelques mois de la tenue du XII^{ème} Sommet de la Francophonie à Québec (17-19 octobre 2008), la réunion des réseaux institutionnels de Bucarest a permis de souligner les acquis de la coopération francophone dans les domaines institutionnel, juridique et des droits de l'Homme. Elle s'est surtout attachée à dessiner les perspectives principales de travail entre les partenaires institutionnels de la Francophonie, sur les enjeux de la responsabilité sociale des entreprises, de la protection des données personnelles, du plein respect des droits de l'enfant, mais aussi de la prévention des conflits et de l'accompagnement des pays en situation de sortie de crise et de transition. Les travaux ont également porté sur les modalités de mise en œuvre de la Déclaration de Paris, adoptée le 14 février 2008 à l'issue de la IV^{ème} Conférence des Ministres francophones de la Justice, en vue de l'approfondissement des actions de formation et de diffusion du droit de même qu'en faveur de la promotion de la diversité juridique.

Pour plus d'information :

<http://democratie.francophonie.org>

Contact : Patricia Herdt

Patricia.herdt@francophonie.org

L'OIF compte 55 États et gouvernements membres, et 13 pays observateurs.

www.francophonie.org

CONTACTS PRESSE

Anissa Barrak, chef du service de communication anissa.barrak@francophonie.org

Nathalie Heneman, chargée des relations médias Tél. 33 (0)1 44 37 32 52 nathalie.heneman@francophonie.org